

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CF1739

présenté par

M. Saint-Martin, Mme Mesmeur, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Recherche et enseignement supérieur »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Formations supérieures et recherche universitaire	0	0
Vie étudiante	900 000 000	0
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	0	400 000 000
Recherche spatiale	0	0
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	0	500 000 000
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	0	0
Recherche duale (civile et militaire)	0	0
Enseignement supérieur et recherche agricoles	0	0
TOTAUX	900 000 000	900 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe parlementaire de la France insoumise souhaite engager un plan de construction de 15 000 logements étudiants, et accélérer la rénovation des logements étudiants existants.

En 2017, Emmanuel Macron avait promis la construction de 60 000 logements étudiants d'ici 2022. Cette promesse s'est révélée être un pur élément de communication puisque plusieurs années après l'échéance initialement fixée, seuls 36 310 logements ont vu le jour. En 2025, lors de sa déclaration de politique générale François Bayrou a, lui, annoncé la création de 45 000 logements supplémentaires, à raison de 15 000 nouveaux logements par an.

Ainsi le budget de la mission enseignement supérieur et recherche confirme cette annonce du budget Bayrou-Lecornu « le plan national annoncé dès le début de l'année 2025, vise un objectif de 45 000 logements étudiants sur la période 2025-2027 ».

Toutefois les crédits de l'action « Aides indirectes » du programme vie étudiante, ne progressent eux que de 7 millions d'euros, compensant tout juste l'inflation alors que Bénédicte Durand, présidente du Cnous, a estimé le coût moyen de production d'un logement étudiant à 60 000 euros, qui porterait ainsi le coût de création de 15 000 nouveaux logements à 900 millions d'euros à minima.

Force est de constater qu'en dépit de toutes ces annonces gouvernementales, les moyens nécessaires ne suivent pas.

Pourtant, la problématique du logement étudiant explose en raison du manque structurel de logements étudiants. Sur les soixante dernières années, le nombre de logements Crous a été multiplié par 2,3 alors que celui d'étudiants l'a été de 10,5 : on compte aujourd'hui 3 millions d'étudiants dont 662 000 sont boursiers, pour environ 175 000 logements Crous. Soit un logement Crous pour 17 étudiants en 2025, contre un pour trois il y a soixante ans. Ainsi seul 5.96 % des étudiants sont logés dans une résidence CROUS. Faute d'hébergement, près de 12 % des jeunes affirment avoir dû renoncer à des études en 2025.

À ce manque structurel de logements étudiants, s'ajoute désormais le gel des aides personnelles au logement (APL) dans le cadre du projet de loi de finances pour 2026, qui permettrait d'économiser seulement 108 millions d'euros. Une mesure révélatrice de la volonté du Gouvernement de faire payer les jeunes et les étudiants précaires plutôt que les ultra riches.

Pourtant, selon l'enquête sur le coût de la vie étudiante réalisée par l'Unef, un étudiant sur deux est mal-logé. Le coût des logements privés ont augmenté de +2,46 % en 2025 et de +3,26 % pour les logements Crous, pour un poste qui représente 53 % des dépenses des étudiants, soit 2 à 3 fois supérieur à la moyenne française.

À ce manque de place s'ajoutent aussi les logements insalubres, que beaucoup de jeunes ont dénoncé dans les logements universitaires (CROUS) : cafards, rongeurs, problèmes d'électricité et d'eau chaude. Un rapport de la Cour des comptes d'octobre 2022 confirme « Plus du tiers du parc immobilier est dans un état pas ou peu satisfaisant et dont 10 % de bâtiments recevant du public n'obtiennent pas l'agrément des commissions de sécurité. La performance énergétique d'ensemble est médiocre » ».

Il est urgent de mettre en place une véritable politique du logement afin de garantir les meilleures chances de réussite et d'émancipation de tous les étudiants. Nous proposons en urgence, la construction de 15 000 logements universitaires supplémentaires par an, avec la rénovation et la remise aux normes de sécurité, environnementales et d'accessibilité des logements existants.

Bien que cette augmentation soit un pas dans la bonne direction, elle demeure largement inférieure aux besoins réels des étudiants : selon un rapport d'information du Sénat, il manquerait au moins 250 000 logements étudiants pour répondre à la demande.

Pour respecter les règles de recevabilité financière, nous proposons de transférer à hauteur de :

- 400 000 000 euros en AE et CP de l'action 02 « Agence nationale de la recherche » du programme 172 ;
- 380 000 000 euros en AE et CP de l'action 15 « Charges nucléaires de long terme des installations du CEA » du programme 190 ;
- 220 000 000 euros en AE et CP de l'action 16 « Recherche dans le domaine de l'énergie nucléaire » du programme 190 ;

– Vers l'action 02 « Aides indirectes » du programme 231. Nous appelons le Gouvernement à lever le gage.